



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019
MOLINES EN QUEYRAS

Présents : GARCIN Valérie, LEMENACH Arielle, MARTIN Francis, POUGEOL Anne, HOFFMANN Jean Paul, LAGET François

Absents : FANTINI Damien, MORETTON Sébastien, CHAIX Magali, BLANC DEBRUNE Catherine, LOY Thierry

Secrétaire de séance : GARCIN Valerie

Monsieur MARTIN Francis, débute la séance en informant les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de retirer de l'ordre du jour les délibérations suivantes : Examen du compte de gestion 2018 commune et eau et la délibération concernant l'arrêt du projet de PLU, n'ayant pas les documents s'y rapportant

1/ Approbation du compte rendu du 23 janvier 2019

Monsieur le Maire présente le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 23 janvier 2019 joint aux convocations de la présente séance.

Vote : pour à l'unanimité

2/ Compte administratif commune 2018

Sous la présidence de GARCIN Valérie, afin de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur la Maire

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	ou DEFICIT	ou EXCEDENT	ou DEFICIT	ou EXCEDENT	ou DEFICIT	ou EXCEDENT
Résultats reportés 2017		60 000.00 (002)		366 119.29 (001)		426 119.29
Opérations exercice 2018	953 173.14	1 183 083.35	2 701 596.70	2 091 454.96	3 654 769.84	3 274 538.31
RESULTAT DE L'EXERCICE 2018		229 910.21	610 141.74		380 231.53	
Restes à réaliser			485 286.00	484 294.00	992.00	
RESULTATS CUMULE		289 910.21	244 022.45			

Le conseil municipal décide d'approuver le Compte administratif 2018 du budget de la commune, M le Maire ne prend pas part au vote

Vote : unanimité

5/Compte administratif eau 2018

Sous la présidence de Garcin Valérie, afin de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur le Maire

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	ou DEFICIT	ou EXCEDENT	ou DEFICIT	ou EXCEDENT	ou DEFICIT	ou EXCEDENT
Résultats reportés 2017		50 798.98 (1068)		264 975.15 (001)		
Opérations exercice 2018	49 498.06	98 282.57	50 503.81	89 520.99	100 001.87	187 533.56

RESULTAT L'EXERCICE 2018	DE	48 784.51		39 017.18		87 801.69
Restes à réaliser			6 000.00	0	6 000.00	
RESULTATS CUMULE		48 784.51		303 992.32€		

Le conseil municipal décide d'approuver le Compte administratif 2018 du budget de l'eau, M le Maire ne prend pas part au vote

Vote : unanimité

6/- Affectation du résultat d'exploitation 2018 budget commune

Considérant la régularité des opérations, statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018, Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 229 910.21 € décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 : 259 910.21 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002 30 000 €

Vote : unanimité

7/ Affectation du résultat d'exploitation 2018 budget eau

Considérant la régularité des opérations, statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018, Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 48 784.51 €

décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit : Recette investissement – Article 1068 : 48 784.51 €

Vote : unanimité

8/ Budget commune -reste à réaliser

Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'assurer les mandatements des dépenses engagées au cours des derniers mois, prévu sur l'exercice 2018 sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice et propose de reporter les dépenses d'investissement sur l'exercice 2019

Dépenses : 485 286 €

Recettes : 484 294 €

Vote : unanimité

9/ Budget eau – reste à réaliser

Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'assurer les mandatements des dépenses engagées au cours des derniers mois, prévu sur l'exercice 2018 sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice et propose de reporter les dépenses d'investissement sur l'exercice 2019

Dépenses : 6 000 €

Recettes : 0 €

Vote : unanimité

10/ Demande de subvention du Lycée Honoré Romane pour un voyage scolaire

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Collège des Hautes Vallées de Guillestre organise un voyage en Angleterre pour les élèves de troisième, du 20 mai au 25 mai 2019. Le cout du voyage s'élève à 330€ par élève.

Une partie sera financée par des actions menées par les élèves, une autre par la Maison des Lycéens. Il propose d'octroyer une subvention de 50€ pour l'élève concerné et dont les parents feront la demande.

Vote : unanimité

Questions diverses

- Projet d'alpage laitier- il est nécessaire de rencontrer les différents intervenants aux projets afin de pouvoir étudier le tracé plus en détails et l'échéancier des subventions.
- La caisse de la piste de luge est mise en place dans la cabane pour les vacances d'hiver. Les vacanciers pourront désormais prendre leurs tickets directement au pied de la luge.
- Un bilan de la Régie des remontées mécaniques du Queyras est dressé au 31 janvier 2019.

Prochain conseil prévu le 11 mars 2019

Fin de la séance à 18h30

Le Maire

Francis MARTIN